Mars 2023

PEP'info

Pepinster | Cornesse | Wegnez | Soiron

Bulletin Communal d'information - Trimestriel - n°63

centre familial
AIDES À DOMICILE
Nous contacter :
087/22 58 91
info@cfverviers.be
Entités desservies
Aide familiale
Garde à domicile
Aide-ménagère sociale
Aides à domicile
Accompagner - Aider - Soutenir
Notre métier

TECNIGEL
Climatisation - Ventilation
04 343 54 23
info@tecnigel.be

POMPES FUNÈBRES
VILVORDER
24h/24 • 087/54.26.17
FUNÉRARIUMS
Rue Pepin, 8 - PEPINSTER
Place de L'Eglise, 13 - JALHAY
Rue du Waux-Hall, 7 - SPA
Rue de la Chaussée, 30 - THEUX
www.vilvorder.be

DEFAWES D'ARCHAMBEAU JEAN-LOUIS
Vidange fosse septique
et débouchage
jean-loy débouche tout
0475/40.09.67
Agréé région wallonne
Rue du Centre, 22–4861 Soiron-Pépinster
GSM : 0475/40 09 67

VDG
électricité
Entreprise Générale d'Electricité
Installation, rénovation & remise en conformité
Chauffage électrique - Eclairage LED - Domotique
Borne de rechargement pour voiture électrique
+32 479/09.73.75
vandegaart.thibauld@gmail.com

PEP PHARMA,
MA PHARMACIE !
Nouvelle adresse : rue Hubert Halet 5A - PEPINSTER
087/46.02.35
Pour vos commandes : pepcommande@gmail.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Becker Cycle
& Fils
Du mardi au vendredi de
9h à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 10 à 17h
NON-STOP
Fermé le lundi
TREK ORBEA CONWAY
45 ans d'expérience
Réparation toutes marques
Spécialiste en vélos électriques
087/76.37.88 - www.beckercycles.be - 4830 Limbourg

Editorial

L'hiver se termine et cette année encore nous avons pu compter sur nos ouvriers pour que nos routes communales soient bien dégagées, et je tiens, au nom de tous, à les remercier pour l'excellent travail qu'ils ont à nouveau réalisé !

Le printemps est proche, et c'est avec plaisir que nous l'accueillerons avec toutes les activités qui renaissent sur notre Commune !

Les nombreuses associations que compte Pepinster ont relancé leurs organisations festives qui nous permettront de nous retrouver enfin, entre amis, en toute décontraction !

Ainsi, dans quelques jours, chaque village accueillera, comme précédemment, son Marché, et ce, durant le printemps et l'été. Ce seront autant d'occasions de nous y rendre pour y faire nos achats en toute convivialité !

De nombreuses balades balisées au départ de nos villages nous offrent la possibilité de découvrir ou redécouvrir des chemins et des vues superbes parfois méconnues de notre Commune.

C'est aussi notre bibliothèque qui, depuis quelques semaines, a rouvert ses portes au public le samedi matin, au grand bonheur de ses très nombreux utilisateurs !

Les études initiées par la Région Wallonne vont bientôt révéler leurs conclusions, et dans l'attente de leurs résultats, nous allons poursuivre les travaux indispensables de sécurisation et de démolition des différents bâtiments acquis pour redessiner les berges et le tracé de la Vesdre.

Nous ne manquerons pas de présenter leurs résultats dès que ceux-ci nous seront communiqués.

Parallèlement à cela, les services communaux travaillent d'arrache-pied pour que les premiers travaux de remise en état du centre de Pepinster puissent débuter dans les plus brefs délais et que les clubs de sport puissent reprendre leurs activités dans des infrastructures mieux adaptées à leur discipline.

Enfin, dans le but d'optimaliser le service aux citoyens, l'Administration Communale adapte ses heures d'ouverture au public, **dès le 3 avril prochain**. (voir ci-dessous)

Comme chaque année, à pareille période, je voudrais mettre l'accent sur l'effort de propreté que nous devons tous faire, Administration Communale et citoyens, pour rendre à nouveau notre belle Commune plus accueillante et conviviale !

Nous savons que nous pouvons compter sur vous, comme vous savez que vous pouvez compter sur nous !

Votre Bourgmestre, Philippe Godin

Sommaire

Editorial	3
Informations	4
Aînés	5
Santé	5
Plan de cohésion sociale	6
ALE	7
Sanctions administratives	8
CPAS	9
Enseignement	10
Travaux	14
Energie	15
Environnement	17
Défi Pepinster	18

HEURES D'ACCES AUX SERVICES

Administration Communale - Prévôchamps, 44

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi *
9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
		13h30 à 17h30			

* les 1er et 3ème **samedi** de chaque mois, uniquement les services **Population et Etat-Civil**

MANIFESTATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES

Depuis le 1er janvier 2023, de nouveaux formulaires sont disponibles pour toute demande de manifestation sur le territoire de la commune de Pepinster.

Les formulaires sont disponibles sur notre site internet : https://www.pepinster.be/Location_de_Salles.html

Petit rappel :

Manifestation privée : Un évènement privé est un évènement dont l'entrée est liée à une invitation et pour lequel aucune publicité ne peut être faite. Chaque participant est un invité ce qui implique un lien personnel et individuel entre l'organisateur et ses invités. Exemple : mariage, réunion familiale, ...

Les renseignements au sujet de l'événement ne doivent être fournis qu'aux personnes et aux membres invités. Toute réunion ou événement qui n'est pas strictement privé est considéré comme public.

Manifestation publique : Un évènement public est, par contre, un évènement où l'organisateur peut réclamer un droit d'entrée et réaliser de la publicité. Il n'y a aucun lien personnel et individuel entre l'organisateur et le public. Exemple : bal, concert, ...

Une soirée publique répond à un grand principe : quiconque peut y participer soit en payant un droit d'entrée, soit sur présentation d'une carte d'invitation qui n'est pas fondée sur un lien personnel et individuel entre l'organisateur et l'invité (exemple des pré ventes)

L'introduction de la demande doit être faite auprès du Bourgmestre au plus tard 6 semaines avant l'évènement (12 semaines dans certains cas).

Pour toute question, vous pouvez contacter le service accueil/secrétariat au 087/46.83.00 ou par mail ac.pepinster@pepinster.be

PERMANENCE GRATUITE DU BUREAU D'AIDE JURIDIQUE

Un problème avec votre employeur? Des questions pratiques face à un divorce? Ou peut-être êtes-vous convoqué à une audition par la police?

Il y a de nombreuses situations dans lesquelles des conseils juridiques ou l'assistance d'un avocat peuvent se révéler précieux.

C'est pourquoi une permanence décentralisée du Bureau d'Aide Juridique est organisée une fois par mois et gratuitement par le Barreau de Verviers au sein de notre commune.

Quand? : Tous les 2e mercredis du mois de 14h à 15h à l'Hôtel de Ville - Rue Neuve 42 - Pepinster.

Les dates pour 2023 : 12 avril, 10 mai et 14 juin.

Il vous suffit de vous présenter lors de ces permanences pour poser vos questions.

Liste des ramoneurs 2023

Société	Adresse	Téléphone	Mail
SRL Chauffage Cerexhe	Avenue Sur les Trixhes 11 - 4910 THEUX	087/23.24.25	chauffagecerexhe@hotmail.fr
Etablissements Cerexhe Jean-Marc	Avenue Reine Elizabeth, 19 - 4820 DISON	087/70.41.33	jeanmarc.cerexhe@gmail.com
Collard SA	Rue Saint Jean 20 - 4820 DISON	087/31.35.17	info@collardison.com
Henkens Frères	Rue Saint Martin 6 - 4841 HENRI-CHAPELLE	087/88.07.61	info@henkens-freres.be
Cheminées WAGENER	Rue du Brieux 19 - 4970 FRANCORCHAMPS	087/33.86.02	wagenerrudy@me.com
Cédric combustibles	Chaussée de Spa, 45 - 4910 THEUX	0496/07.11.89 - 087.377.100	info@cedriccombustibles.be

Voyage à la mer : à vos agendas

Comme chaque année, nous vous proposons de partager un agréable moment à la mer du nord (Nieuwpoort) à l'hôtel Floréal.

SEJOUR 1 :
Du vendredi 8 septembre au vendredi 15 septembre 2023, en compagnie de Martine.

SEJOUR 2 :
Du vendredi 15 au vendredi 22 septembre 2023 en compagnie de Richard.

SEJOUR 3 :
Du vendredi 8 septembre au vendredi 22 septembre 2023. Départ le vendredi 8 septembre en compagnie de Martine et, retour le vendredi 22 septembre en compagnie de Richard.

Pour plus de renseignements : heure de départ, prix.... Nous vous invitons à contacter Martine au 087/46.83.58 ou martine.meertens@pepinster.be

« Bienvenue à tous à la nouvelle Maison Croix-Rouge »

Cette nouvelle implantation permanente et autonome vous accueille rue Neuve au numéro 5, aux heures d'ouverture suivantes :

Mercredi	Jeudi	Vendredi
13h – 16h	13h – 16h À l'exception du 2ème jeudi du mois, où un petit-déjeuner convivial est proposé de : 8h30 à 11h30	13h – 16h

Diverses activités y sont mises en place :

- Accueil café inconditionnel pour tous, offrant un espace de rencontres et d'échanges ;
- Activités ludiques (jeux de société, ...),
- Activités créatives,
- Activités autour de la nature et de l'écologie,
- Activités dédiées au bien-être (techniques de relaxation, permanence psycho-sociale, ...)
- ...

D'autres encore sont en cours d'élaboration, nourries de l'énergie de chacun.

Envie de découvrir cette Maison, de devenir volontaires, de participer aux activités, ...

N'hésitez pas à pousser la porte ou à nous contacter : Rue Neuve, n°5
087/77.10.58 - 0492/18.38.52 - mcr.pepinster@croix-rouge.be

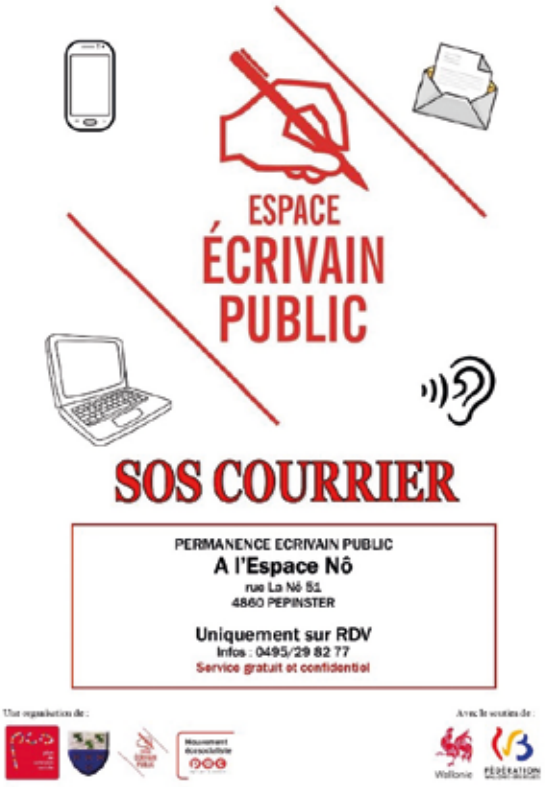

De quoi s'agit-il ?

A Pepinster, il s'agit d'un service mis en place par le Plan de Cohésion Sociale ; la mission de l'écrivain public est de faciliter la compréhension de documents administratifs ou de fournir une aide aux personnes qui le souhaitent pour réaliser des écrits administratifs ou privés.

Ce service est complètement **gratuit et confidentiel** ; ce qui est mis en œuvre ou le contenu des discussions n'est pas partagé avec l'extérieur.

Dans un premier temps, l'écrivain public va écouter la personne, puis analyser sa demande et faire des propositions pour y répondre au mieux ; si cela dépasse son champ d'action, il peut alors mettre en relais le demandeur vers des services plus spécifiques.

Quoi qu'il en soit, chaque démarche ne peut se faire qu'avec le consentement du demandeur.

Les permanences se font à l'Espace Nô, sur rendez-vous, en téléphonant au **0495/29 82 77**.

Agence Locale pour l'Emploi

QUI SOMMES-NOUS?

Nous sommes une ASBL qui travaille en collaboration avec le FOREM afin de réinsérer les chômeurs de longue durée ainsi que les bénéficiaires du CPAS dans le monde du travail.
A ce jour, nous travaillons avec 35 travailleurs pour 50 utilisateurs.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Nous permettons aux demandeurs d'emploi de reprendre contact avec le monde du travail par différentes activités comme :

- l'aide à l'entretien des jardins, cueillettes saisonnières,...
- divers petits travaux,...
- surveillances scolaires
- garde à domicile

LES TRAVAILLEURS

Les travailleurs perçoivent une indemnité sous forme de chèques achetés au préalable par les utilisateurs.

LES UTILISATEURS

* les particuliers
* les autorités communales
* les ASBL
* les écoles
* certains secteurs de l'agriculture

Un chèque ALE coûte 5,95€ de l'heure et est déductible fiscalement à 30%

Si vous êtes intéressés par cette formule que ce soit comme travailleur ou comme utilisateur, n'hésitez pas à contacter l'ALE de Pepinster

Pour plus d'infos:

CONTACT

Cindy Engelborghs

0499/41.89.91

alepepinster@hotmail.com

Modalités de collecte des déchets ménagers – Rappel des règles

Ce début d'année 2023, la Commune de Pepinster est passée au système de collecte d'Intradel avec son lot de nouveautés : nouvel horaire de collecte des déchets, un nouveau conteneur pour les déchets verts et la fin du sac plastique souple au profit du sac PMC.

Certaines personnes semblent encore ignorer certaines règles relatives à la collecte des déchets ménagers : conteneurs noirs, conteneurs verts, PMC, cartons, encombrants et électroménagers.

En voici un résumé ainsi que quelques informations pratiques à ce sujet.

Conteneurs à puce

Le jour prévu pour la collecte des poubelles noires (déchets résiduels) et vertes (déchets organiques) est le **vendredi**. Il est autorisé de les sortir la veille de la collecte à partir de 18h00 et celles-ci doivent être rentrées le plus tôt possible une fois la collecte effectuée (le couvercle doit être fermé, les sacs déposés sur le conteneur ou à côté de celui-ci ne seront pas repris).

PMC et cartons

Le jour prévu pour la collecte des sacs PMC et des cartons est le **vendredi** (un vendredi sur deux, les semaines impaires). Il est autorisé de les sortir la veille du ramassage à partir de 18h00.

Ce qui devait auparavant être trié dans les plastiques souples (sac transparent) doit désormais être mis dans les sacs PMC. S'il vous reste des sacs plastiques transparents, ceux-ci peuvent encore être utilisés comme des sacs PMC jusqu'à épuisement des stocks.

Encombrants et électroménagers

La collecte des encombrants se fait les **mardis sur rendez-vous.**

Pour que vos encombrants soient ramassés, il faut, avant de les mettre à rue, faire une demande à l'ASBL RCYCL en appelant le numéro de téléphone **087/46.83.50** et payer le montant (10 € pour le premier m³³ et 7,50 € par m³ supplémentaire) sur le numéro de compte suivant : **BE45 0910 0044 2589**.

La collecte des électroménagers est **GRATUITE** !

Après avoir appelé le numéro de téléphone, pris rendez-vous ET après avoir payé sur le numéro de compte, vous pourrez sortir vos encombrants à partir de 7h30 le matin même du rendez-vous.

Vous pouvez également apporter vos encombrants dans les recyparcs (accès gratuit sur présentation de votre carte d'identité). Les plus proches sont ceux de Theux (Chaussée de Verviers, 79/Z), de Verviers (Quai de la Vesdre, 2), de Herve (Voie des Hougnes, 2/Z) et de Trooz (Rue de Verviers 55/Z).

Dernières informations et non des moindres

La plupart des déchets s'évacuent de ces différentes manières. Toutefois, pour les autres déchets, il est préférable de se rendre dans un recyparc. Je vous invite à consulter le site d'Intradel (https://www.intradel.be), pour notamment connaître les types de déchets acceptés dans les recyparcs et planifier votre visite en dehors des heures d'affluence.

Lorsque, pour l'une ou l'autre raison, le camion de ramassage des déchets n'est pas passé ou n'a pas repris vos déchets, vous devez rentrer ceux-ci chez vous et seulement les sortir à la prochaine date de passage.

En effet, si des déchets étaient laissés à rue jusqu'au prochain passage, cela renverrait une mauvaise image du quartier en plus d'attirer d'éventuels nuisibles et de vous exposer à une amende administrative pour non-respect des modalités de collecte des déchets (minimum 75 €).

Je vous invite donc à respecter ces règles de sorte à préserver un cadre de vie agréable dans les rues.

Si vous avez un doute sur ce qui peut être jeté dans le conteneur noir, vert, le sac PMC ou au recyparc, vous trouverez toutes ces informations dans votre calendrier des collectes ou sur le site d'Intradel.

L'Agent constatateur

Le dépôt sauvage : une mauvaise pratique doublé d'une fausse économie

Les dépôts sauvages se multiplient dans nos rues, campagnes et forêts : incivilité, covid, inondations, passage à Intradel, augmentation du coût de la vie, ...

Si certains estiment qu'abandonner leurs déchets dans l'environnement leur permettra de faire une économie, sachez qu'il n'en est rien.

En effet, chaque chef de ménage ou chaque personne isolée paie une taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers. Celle-ci est fonction du nombre de personnes qui habitent ensemble et peut atteindre 160 € pour les plus grandes familles. Le paiement de cette taxe permet de bénéficier de la collecte des conteneurs noirs et verts, des PMC, des cartons, d'accéder aux recyparcs, d'utiliser les bulles à verre, ... Le tout pour un total annuel de 36 levées, 50 kg de déchets ménagers par personne et 60 kg de déchets organiques par personne.

Si un citoyen venait à dépasser ces quotas, il lui en coûterait 0.85 € pour toute levée supplémentaire, 0.50 € pour tout kilo de déchets ménagers supplémentaire et 0.08 € pour tout kilo de déchets verts supplémentaire.

L'économie potentiellement réalisée en abandonnant ses déchets en pleine nature est donc ridicule face à l'amende encourue si un responsable est identifié.

Il faut en effet savoir que les amendes ont été revues à la hausse au vu du nombre croissant d'infractions. En Région wallonne, même pour un seul sac jeté dans la nature, **une amende de 150 € à 200.000 €** (400.000 € en cas de récidive) peut être prononcée à l'encontre du contrevenant.

À Pepinster, au montant de cette amende s'ajoutera le paiement d'une **redevance communale** relative à l'enlèvement des dépôts sauvages : **100** € pour tout dépôt de maximum 100 kg et **500** € pour tout dépôt de plus de 100 kg.

Un pollueur identifié paiera donc au minimum 250 € par infraction, soit bien plus que sa taxe annuelle. Si cette personne avait mis son conteneur à rue, celle-ci n'aurait payé que 50.85 € de taxe variable (levées et kilos supplémentaires par rapport au forfait annuel) pour la levée d'un conteneur de 100 kg de déchets.

À bon entendeur.

L'Agent constatateur

CPAS

Nouvelle esplanade privative pour les résidents « Au fil de Hoëgne »

En ce début d'année 2023 s'est concrétisé le projet initié par le conseil de l'Action sociale et la direction de la maison de retraite d'aménager l'arrière de notre établissement pour permettre à nos résidents de profiter d'un espace extérieur fermé, sécurisé et adapté à leur envies et besoins. Tout en constituant un espace fermé au public, l'envie était de ne pas « cloîtrer » l'endroit mais bien d'en faire un environnement ouvert à la lumière, suffisamment verdurisé où les résidents pourront profiter de l'air et du soleil en toute sérénité. Les deux très jolies barrières implantées viennent finaliser harmonieusement l'ensemble tout en permettant, l'accès aux services de secours, si nécessaire. Tout le monde a également pu constater que nous avons bien pensé aux promeneurs du bord de Hoëgne en aménageant un passage protégé le long de la rive.

À entendre les avis quasi unanimes, l'objectif semble atteint et nous pouvons estimer que cet aboutissement est une réussite. Nous attendons avec impatience le retour du réveil de la nature pour apprécier au mieux la « verdurisation » du lieu.

Bientôt, les premiers « vrais » beaux jours nous permettrons d'inaugurer ce nouvel espace de manière officielle après, bien entendu, l'avoir agrémenté de tout le mobilier adéquat pour pouvoir permettre à chacun d'y trouver la manière optimale d'en profiter. Nous communiquerons en temps utile sur la date retenue à cet effet. En attendant cette manifestation, nous ne pouvons que remercier l'entreprise qui nous a construit ce havre de paix d'une manière efficace et impeccable et notre service technique qui peaufinera l'aménagement.

Un petit tour du côté de l'école de Croix Rouge...

'L'entrée à l'école marque le début de la grande aventure d'un enfant. Il est important que les premiers contacts soient agréables. L'enfant a ainsi plus de chances d'être motivé et de bien évoluer tout au long de son cursus primaire, voire même secondaire.'
C'est ce que l'école de Croix Rouge mène à bien chaque jour et pour preuve, voici un petit aperçu de ce qui a été réalisé depuis le début de cette année scolaire...

Chez les tout petits, on suscite l'intérêt à la lecture pour l'avenir...

Toute l'école a établi un partenariat avec la bibliothèque de Pepinster. Grâce à cela, les élèves de la classe d'accueil et 1ère maternelle ont la chance de pouvoir s'y rendre régulièrement. C'est l'occasion pour eux d'écouter des histoires, mais c'est aussi une opportunité d'enrichir la bibliothèque de la classe selon les envies de chacun.

C'est également l'occasion d'emprunter des documents utiles pour les thèmes abordés.

Toujours en maternelles, les plus grands découvrent le monde merveilleux qui les entoure...

Les enfants prennent plaisir à « voyager » chaque semaine ! Ils visitent ainsi de nouveaux pays et découvrent les différentes cultures ainsi que les langues qui y sont parlées.
Une multitude de sonorités à travers des chansons, des histoires, des danses (en rapport avec le folklore) ou encore les us et coutumes du pays visité permettent une belle ouverture sur notre monde et ainsi suscitent la curiosité et l'intérêt pour la diversité linguistique et culturelle.

Voyage en Afrique avec la découverte du Kenya et de ses paysages...

Mode « FLEXIBLE » activé en P1-P2...

Dans la classe de 1ère et 2ème années, les élèves apprécient l'ambiance de la classe flexible. Un des objectifs est de favoriser le développement de leur autonomie et ainsi de les amener à réfléchir par eux-mêmes pour développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

L'esprit d'entraide et de collaboration est également un moteur primordial au sein de ce groupe.

Les enfants se responsabilisent, prennent confiance en eux et apprennent à aller vers l'autre. Leurs idées, leurs astuces et leurs réflexions sont prises en compte pour avancer ensemble.

Le matériel varié présent en classe et le fonctionnement instauré offrent la possibilité à chacun d'apprendre de manière adaptée et en fonction de ses besoins spécifiques. On y retrouve par exemple des assises variées, des outils pour différencier et les apprentissages sont organisés par rituels, ateliers, ou par des jeux interactifs.

C'est une classe où on se sent considéré, écouté et où tout est mis en place afin de trouver SA place.

Ateliers pour le cycle 8-12...

A partir de la 3e année primaire, les enfants participent à des ateliers, notamment d'expression orale, artistique et scientifique. Ils sont répartis en groupes d'âges différents pour solliciter l'entraide, la coopération et l'interdisciplinarité. Une façon pour eux d'apprendre différemment et de manière ludique.

Atelier artistique pour les enfants.

Activité théâtrale.

Manipulation scientifique par les élèves.

Et puis arrive la dernière ligne droite dans le primaire...

En 5e et 6e années, les enfants sont préparés pour vivre au mieux leur entrée future à la grande Ecole…
En effet, en plus de leurs différents apprentissages scolaires, ils participent à de nombreuses activités qui les conduisent au mieux vers le monde extérieur.

Visite de l'Athénée Verdi à Pepinster où les élèves découvrent l'organisation et 'la vie' dans le secondaire en participant à des activités orchestrées par les professeurs.

Animation sur la sensibilisation aux premiers secours, découverte des bons réflexes à adopter en cas d'accidents et quelques gestes de premiers soins.

Actualité via le JDE : présentation des articles de presse analysés par les élèves.

Ecole communale de
Croix-Rouge
rue Purgatoire 60/62
4860 Pepinster
☎ 087/33.82.00
0497/54.05.33
valerie.krouyakis@pepinster.be

LES ENFANTS SONT AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Ecole communale de Soiron

Votre enfant a 2 ans et demi et il n'est pas encore scolarisé ? Vous cherchez tout simplement une **école familiale** pour **vos enfants** ?

L'école communale de **Soiron**, à 7 minutes du centre de Pepinster, accueille vos enfants de la maternelle à la 6ème primaire.

Dans un **cadre verdoyant** exceptionnel, au coeur d'un des plus beaux villages de Wallonie, notre **équipe dynamique** pratique un enseignement **hybride** mêlant le **traditionnel** et le **numérique**.

Nous bénéficions d'une **classe extérieure**, de **potagers**, de cours de **natation** et des infrastructures du **hall du Paire** pour la psychomotricité et l'éducation physique.

Chaque jour, du **potage** et des **repas chauds** sont proposés à un prix démocratique.

Pour la deuxième année consécutive, notre école participe au projet **collations saines** et nous **offrons** ainsi un **fruit** et un **produit laitier** chaque semaine.

Initiation **anglais** dès la 3e maternelle et ateliers **informatique** à partir de la 5e primaire.

Etude **gratuite** dirigée par les enseignants après les cours.

Vous souhaitez **visiter** ? Prendre quelques renseignements complémentaires ?

Contactez-nous !

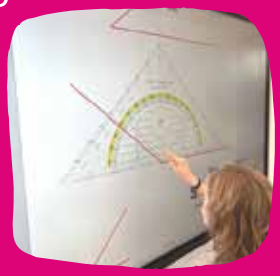

Directrice : Mme Valérie **Kroujakis**
087/460718 ou 0497/540533

Une équipe à votre service

Depuis les chutes de neige abondantes vécues quelques jours à partir du vendredi 20 janvier et les conditions plus que difficiles rencontrées dans tout l'arrondissement et même la région, il m'a semblé utile de faire le point sur le service déneigement de la Commune.

Celui-ci se compose de :

- Trois équipes de deux agents qui occupent trois véhicules, un camion et deux camionnettes plateaux équipés de trémies chargées de sel et de laitier. Ils circulent chacun sur un circuit de voiries communales, priorité étant donnée aux routes empruntées par les lignes de bus.
- Deux équipes de deux agents s'occupent de déneiger, traiter les trottoirs qui incombent à l'Administration, écoles communales, églises, pompiers, poste, gare.
- Un sous-traitant est appelé en renfort, si nécessaire, pour circuler avec des chasse-neiges.

Notez bien que les axes reliant Verviers à Trooz et à Spa sont des voiries qui incombent au SPW et ses sous-traitants.

Lors d'un épisode comme celui rencontré fin janvier, les équipes sont très sollicitées et sont sur la brèche pendant de nombreuses heures, depuis 05H30 jusque parfois 23-24H. Le travail, bien que délicat, est toujours réalisé au mieux. Comme à l'impossible nul n'est tenu, certains évènements qui ne peuvent être anticipés, type pluies verglaçantes, mettent plus de temps à se résorber. La sécurité de tous y compris celle des agents communaux doit être prise en compte. Ces situations exceptionnelles nous appellent à la prudence et à adapter un comportement raisonnable et réfléchi.

Un bon équipement de nos véhicules privés, comme des pneus hiver, contribue à améliorer notre sécurité et de fait, la circulation de manière générale.

Une constante à notre niveau est toujours d'améliorer le service. Vos signalements, même de situations particulières, via la page Facebook « Commune de Pepinster », via le site officiel de l'Administration www.pepinster.be ou via l'adresse info-travaux@pepinster.be nous aident dans ce sens. Après compilation de toutes les informations, nous rendons le service encore plus efficace, merci d'avance pour votre participation.

En conclusion, les agents communaux et les équipes du sous-traitant méritent toute notre gratitude et nos encouragements... pour l'hiver prochain, je l'espère.

Vive le printemps.

Michel Legrand - Echevin des Travaux

Chantier en cours

Dans le cadre du dossier conjoint entre la Commune, l'AIDE et la SWDE, des travaux d'égouttage et de remplacement des canalisations d'eau devraient débuter le 20 mars 2023.

L'AIDE procèdera à la réfection de l'égouttage rue Xhavée début août 2023.

En préambule aux travaux prévus au mois d'août, la SWDE effectuera le remplacement des canalisations rue Emile Vandervelde, à hauteur des bulles à verre jusqu'au carrefour de la rue Xhavée.

A cet effet, la circulation sera impactée et une signalisation sera mise en place.

Nous reviendrons vers vous ultérieurement afin de vous informer de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le service Travaux

ENERGIE

"L'ÉNERGIE LA MOINS CHÈRE EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS."

DIFFICILE EN EFFET DE CONTRÔLER LES PRIX DE L'ÉNERGIE ACTUELLEMENT.
PAR CONTRE, DIMINUER SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, C'EST TOUJOURS POSSIBLE.

COMMENT ?

1 D'ABORD VÉRIFIEZ LA PROGRAMMATION DE VOTRE THERMOSTAT D'AMBIANCE. CHAQUE DEGRÉ EN MOINS VOUS FERA ÉCONOMISER BEAUCOUP D'ARGENT SUR VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE. NUL BESOIN DE CHAUFFER VOTRE MAISON QUAND VOUS N'ÊTES PAS LÀ OU DURANT LA NUIT. (15°-16° DEVRAIT SUFFIRE DANS LA PLUPART DES CAS). SI VOUS N'AVEZ PAS DE THERMOSTAT OU DE PROGRAMMATION SUR VOTRE CHAUDIÈRE, DIMINUEZ VOS VANNES THERMOSTATIQUES.

2 ENSUITE, VÉRIFIEZ LE NIVEAU D'ISOLATION DE VOTRE LOGEMENT ET RENFORCEZ L'ISOLATION SI NÉCESSAIRE. UNE NOUVELLE PRIME DE LA RÉGION WALLONNE EXISTE POUR CERTAINS TRAVAUX ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE POUR LA TOITURE OU PLANCHER DES COMBLES, IL EST MÊME POSSIBLE DE RÉALISER LES TRAVAUX VOUS-MÊMES.

TOUTES LES INFOS SONT REPRISES SUR WWW.ENERGIEWALLONIE.BE.
POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION
CONTACTEZ LE GUICHET ENERGIE DE VERVIERS AU 087 44 03 60

CPAS DE PEPINSTER
Rue Neuve 35B
4860 PEPINSTER
087 46 83 71
aurelie.lamalle@pepinster.be

Soirées

FOCUS ENERGIES

Mercredi 19/04 à 19h

1ère partie :
Conseils et économies d'énergie,
Certification PEB

Mercredi 26/04 à 19h

2ème partie :
Photovoltaïque et compteur intelligent,
Isolation et primes énergie

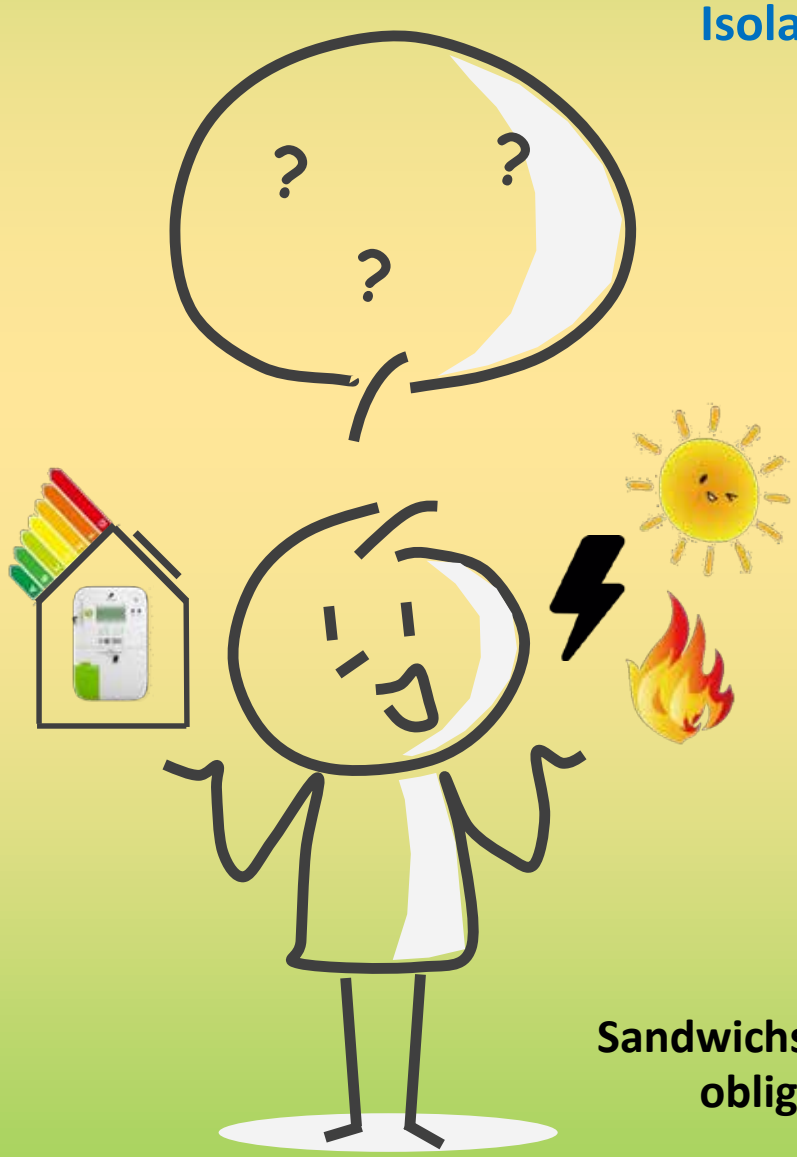

GRATUIT

Espace Nô
Rue la Nô 51
à Pepinster

Kits énergie
Animation audiovisuelle

Sandwichs offerts sous réservation obligatoire au 0491/39.74.50. avant le 14 avril

Wallonie énergie Guichets · resa · PCS · Guides énergie · PEPI'WATT · CPAS · PEPINSTER · Avec le soutien de la Wallonie

Une organisation du CPAS et de la commune de Pepinster - Présence des Guides énergie de Pepinster

LE POINT SUR LES AIDES ÉNERGIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Suite à la crise énergétique, le Gouvernement fédéral a pris plusieurs mesures pour aider le citoyen.

En voici quelques-unes. La liste des aides actualisée est reprise sur le site du SPF Economie – mesures gouvernementales et prime énergie.

- **Le chèque mazout et propane en vrac.**

  Si vous chauffez votre habitation avec du mazout ou du propane (en vrac), il est toujours possible d'obtenir l'allocation forfaitaire de 300 € (225 € anciennement). La période de livraison a été prolongée. Elle doit être réalisée entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023. L'introduction de la demande doit être faite **au plus tard le 30 avril 2023 inclus** (anciennement le 31 décembre 2022).

- **La réduction de la TVA à 6 %** sur le gaz et l'électricité est prolongée jusqu'au 31 mars 2023 (directement appliquée sur vos factures).

- **Le chèque pellets**

  Une prime de 250 euros est disponible pour les ménages se chauffant exclusivement aux pellets. Cette prime unique et forfaitaire est accordée aux ménages lors de l'acquisition de **pellets en vrac** destinés au chauffage de leur habitation principale. La prime concerne les livraisons effectuées par une entreprise entre le 1er juin 2022 et le 31 mars 2023. L'introduction de la demande doit être faite **au plus tard le 30 avril 2023 inclus**.

- **Le forfait de base énergie pour le gaz**

  Toute personne ayant conclu, pour son domicile, un contrat d'énergie de type résidentiel variable ou un nouveau contrat fixe conclu ou renouvelé après le 30 septembre 2021 recevra une allocation de 270 euros pour le gaz et de 122 euros pour l'électricité pour les mois de novembre et de décembre 2022. Ces deux montants seront déduits des factures d'acompte ou de décompte pour la fin de l'année. Si après vérification de vos factures d'énergie et de votre compte en banque vous constatez que vous n'avez pas reçu le(s) forfait(s), et que vous pensez être dans les conditions pour le recevoir, vous pouvez introduire une demande **entre le 23 janvier et le 30 avril 2023.**

  Bonne nouvelle, ce forfait de base est reconduit pour les mois de janvier, février et mars 2023 (sur base de la situation au 31 décembre 2022). Une prime de 183 € pour l'électricité et de 405 € pour le gaz vous seront octroyées via le même mécanisme.

Le service Energie (087/46.81.43 ou matthieu.laguesse@pepinster.be)

Le printemps au naturel
Des actions pour la nature, l'environnement et le vivant

Le Printemps au naturel

Cette grande campagne de sensibilisation organisée par l'asbl Adalia 2.0 a lieu du 20 mars au 20 juin 2023. Le principe reste le même que les campagnes Printemps Sans Pesticides et Quinzaine des abeilles : Des centaines d'actions partout en Wallonie pour la Nature, l'Environnement et le Vivant.

Elle met l'accent sur 3 thématiques durant les 3 mois du printemps :

- Les alternatives aux pesticides
- La tonte différenciée et la végétation spontanée
- L'accueil des pollinisateurs au jardin

Vous cherchez une chouette activité en famille ou entre amis en lien avec l'environnement et qui fait sens pour vous ?

Découvrez tous les événements du Printemps au Naturel sur www.printempsaunaturel.be . Il y en a surement un organisé près de chez vous !

Vous organisez ou souhaitez organiser des actions en lien avec une de ces 3 thématiques ? Exemples : balades, conférences, visites de lieux, expositions, spectacles, ... Vous êtes une association environnementale, un professionnel, une école, un cercle horticole, une jardinerie, un citoyen engagé, ... Inscrivez tous vos événements sur www.printempsaunaturel.be. Pour chaque événement inscrit, recevez gratuitement un colis rempli de brochures de sensibilisation, d'éventails et de goodies à distribuer à vos visiteurs.

Le service Environnement
(087/46.81.43 ou matthieu.laguesse@pepinster.be)

adalia:

Avec le soutien de la Wallonie

Campagne de sensibilisation : Jamais sans ma gourde !

1. **C'est plus écolEAUgique** : saviez-vous qu'en buvant l'eau du robinet vous épargnez 365 bouteilles en plastique soit 10,95kg soit 10 sacs PMC par personne et par an ? Vous évitez bien évidemment les déchets d'emballage mais également le transport des bouteilles et le traitement des déchets.
2. **C'est très contrEAUlé** : l'eau du robinet est 100% potable, sûre et fraîche. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé en Wallonie. La SWDE et la CILE effectuent des très nombreuses analyses qualité chaque année. L'eau du robinet répond très largement aux normes établies par l'Organisation Mondiale de la Santé, par l'Union Européenne et par la Wallonie.
3. **C'est tout EAUssi bon** : le goût de l'eau du robinet varie d'une commune à l'autre selon sa provenance et son mode de captage. Il y a bien sûr des astuces pour l'améliorer (la laisser aérer, la mettre au frigo, l'aromatiser,...).
4. **C''est plus éconEAUmique** : en buvant l'eau du robinet, vous épargnez en moyenne 362,25€ par an/personne. Elle est jusqu'à 300 fois moins cher que l'eau embouteillée !

Envie d'emporter cette eau de qualité partout avec vous ? Adoptez le réflexe Jamais sans ma gourde. Rendez-vous sur https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/l-eau-du-robinet/jamais-sans-ma-gourde où vous pouvez trouver des trucs et astuces pour choisir une gourde de qualité et on vous explique comment bien l'entretenir.

Intradel et votre commune vous offrent également une **prime à l'achat** d'une gourde de qualité : **50% de votre facture d'achat (avec un plafond à 15€/personne)**. Retrouver toutes les informations sur www.intradel.be .

Le service Environnement (087/46.81.43 ou matthieu.laguesse@pepinster.be)

DéFI PEPINSTER *Vous informe...*

A propos des feux d'artifice

Le Pep'infos de décembre dernier contenait un article appelant à utiliser des feux d'artifice à bruit contenu. Manifestement cet article n'a produit aucun résultat.

Lors des dernières fêtes de fin d'année, les nuisances provoquées par les feux d'artifice ont augmenté.

La pollution par les particules fines nous touche tous. Elle a été importante puisqu'elle est proportionnelle au nombre de feux tirés. Ces particules passent la barrière pulmonaire au risque de développer des maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancers pulmonaires... Cette pollution est aussi pernicieuse que la pollution par l'amiante.

En Wallonie les tirs de feux d'artifice ont provoqué trois débuts d'incendie (église de Couillet, café l'Expression à Huy, building rue des Franchimontois à Liège).

De nombreux animaux ont subi des souffrances, certains sont morts dont un cheval à Jalhay.

Les feux d'artifice à bruit légèrement réduit ne sont pas une véritable solution dans la mesure où ils ne limitent pas les diverses pollutions et nuisances générées par les produits pyrotechniques.

Enfin, de manière récurrente, les feux d'artifice sont utilisés comme une arme par destination pour s'attaquer aux forces de l'ordre et aux services de secours (pompiers et ambulanciers), cela s'est produit à Verviers.

Si nous faisons la balance entre un plaisir éphémère et les nombreux inconvénients qui en résultent, il n'y a pas photo.

Il vaut mieux avoir un comportement responsable et se passer de tirer individuellement des feux d'artifice. Laissons cela à des professionnels. Les risques sanitaires seront réduits et la sécurité publique sera garantie.

Jean Fafchamps – conseiller communal

Carrosserie
Christian BERTHOLET
Tribomont, 269 - 4860 WEGNEZ
Tél. 087 33 42 66
Réparations toutes marques

Ets Christian BERTHOLET
Tribomont, 269 - 4860 WEGNEZ
Tél. 087 33 42 66
FORET et JARDIN

JOHN DEERE
ISEKI

Robert Frédéric S.P.R.L.
Menuiserie–Ebénisterie–bardage bois
Charpente–Aménagements intérieurs
Rue Laurent Mairlot, 68–4860 WEGNEZ
Tél. : 087/ 46 90 42–Fax : 087/ 46 08 23

IPI : 506 874
PackPRO immo
Une agence proche de vous
VENTE - LOCATION - EXPERTISE
www.pp-immo.be
Rue Hubert Halet, 88
B-4860 PEPINSTER
Tél. : 087-34 09 70
info@pp-immo.be
Immobilière Packpro IMMO

S.A.F.P.A. asbl
SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES
ET AUX PERSONNES AGÉES
AIDES FAMILIALES • Centre de coordination :
087/29 20 00
www.safpa.be - info@safpa.be

La discrétion
au service de la clientèle
www.cornet-mockel.net
nathalie.cornet@cornet-mockel.be
087 33 73 79
CM
CORNET - MOCKEL
assistance funéraire
35, Place Sommeleville - Verviers
2, rue des Combattants - Wegnez
61A, route d'Oneux - Heusy-Verviers
(Chaussée de Verviers, Theux)

Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET**
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886

Friterie le Pepin
chez Dom et Guigui

087/46.15.28
dominique.fassin@skynet.be
rue Pepin 34 - 4860 Pepinster

Ouvert 7j/7
du lundi au dimanche
de 11h30 à 14h et de 17h30 à 21h

Venez déguster
nos moules Gold

Didier DUMONT SPRL

- TERRASSEMENT
- AMÉNAGEMENT DE JARDINS
- NIVELLEMENT
- EMPIERREMENT
- POSE DE CITERNE

Hezée 177B - 4861 Soiron
0495 54 09 73
dumterr@gmail.com

Monica de la Cerda

Centre de soins | Pieds | Mains | Bien-être

Pédicure médicale diplômée IPB
Orthèses

Rue Neuve, 154 - 4860 PEPINSTER
0495 53 64 02
monica.dlc@hotmail.com
centredesoinsmonicadelacerda

CÉDRIC COMBUSTIBLES

Livraison de combustibles

- ✓ Livraison de mazout
- ✓ Livraison de pellets
- ✓ Livraison de bonbonnes de gaz
- ✓ Livraison de box de bois

Livraison offerte dans un rayon de 20 km
N'hésitez pas à nous contacter pour connaître
le prix du jour et les jours de livraison dans votre région.

Gulf

NORDICA Extraflame

087/37 71 00 - 0496/07 11 89

127, Rte de Herve - 4651 Battice • **Tél. : 087.67.56.74**

Votre spécialiste en :

- **Stores** intérieurs
- **Revêtements de sol** Vinyl I Parquet I Tapis plain
- **Décoration intérieure** I Papiers peints I Tentures I Articles déco

Une équipe de professionnels, à l'écoute de vos projets, de la conception à la réalisation de vos rêves

Pose gratuite de stores intérieurs

Conception & Réalisation : sprl REGIFO Edition • 59, rue Saint-Roch • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • E-mail : info@regifo.be–www.regifo.be–Distribution postale–Contact délégué–Monsieur Roland Crosset 087/ 26 78 86 (le soir)